

Angles alternes-internes

1. Définition

p2

2. Propriété

p2

3. Propriété réciproque

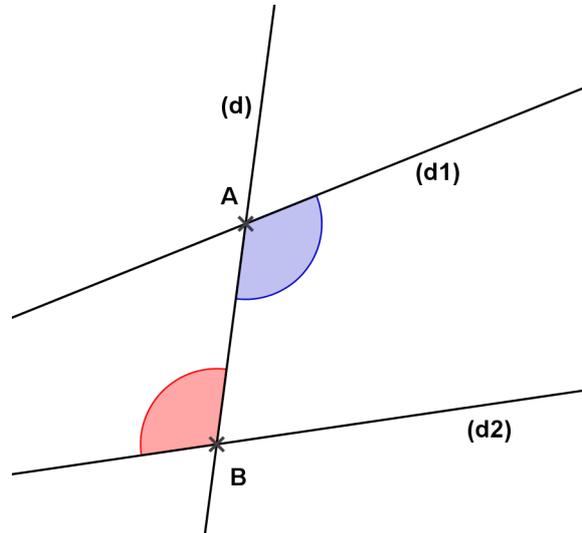
p2

1. Définition

Les droites (d1) et (d2) sont coupées par la sécante (d) aux point A et B.

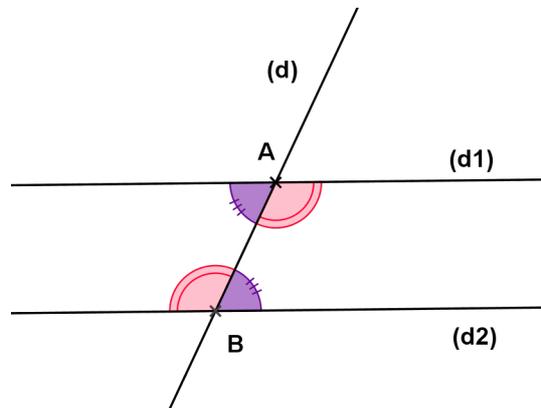
Deux angles sont **alternés-internes** lorsque :

- ✓ ils ont pour sommet A et B
- ✓ ils sont situés de part et d'autre de la droite (d)
- ✓ ils sont entre les droites (d1) et (d2)



2. Propriété

Si deux droites **parallèles** sont coupées par une sécante, alors elles déterminent **deux angles alternés-internes de même mesure**.

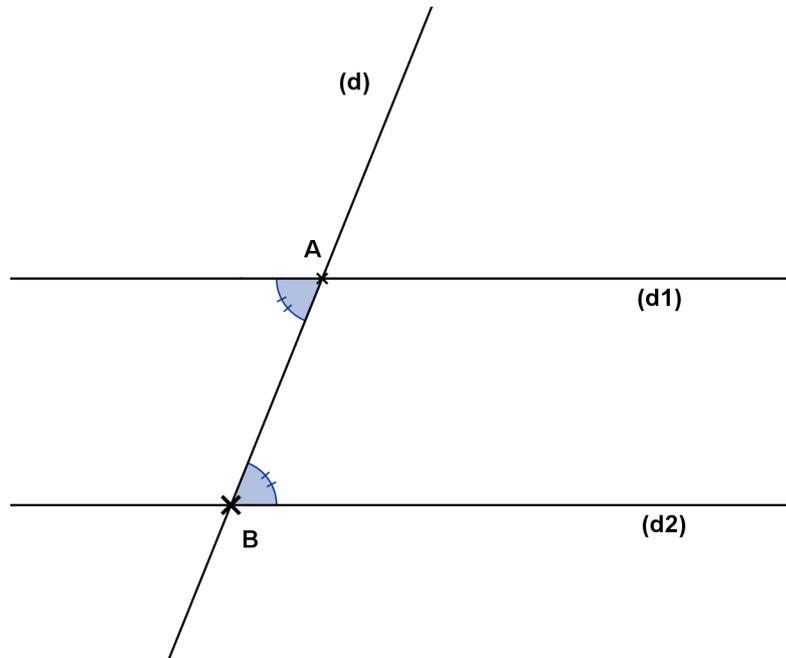


Les droites (d1) et (d2) sont coupées par la droite (d). Elles forment des angles alternés-internes.

De plus (d1) et (d2) sont parallèles, donc les angles alternés-internes sont de même mesure.

3. Propriété réciproque

Si deux droites, coupées par une sécante, déterminent **deux angles alternés-internes de même mesure** alors ces deux droites sont **parallèles**.



Les droites (d1) et (d2) sont coupées par une droite (d). Elles forment des angles alternes-internes de même mesure. Donc, les droites (d1) et (d2) sont parallèles.